

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La réussite d'Allkem Limited (Allkem) repose sur les piliers du développement durable, la maîtrise des coûts et la qualité des produits, obtenus grâce aux relations solides que nous entretenons avec nos employés, partenaires et clients et les communautés. De ce fait, notre engagement à mener nos activités d'une manière écologiquement responsable est primordial. Avec comme point de départ le respect de toutes les exigences légales et réglementaires applicables, nous appliquerons un système de gestion afin de garantir des standards environnementaux élevés dans la gestion de nos produits, services et processus. Notre souci pour la protection de l'environnement fait partie intégrante de notre façon de travailler.

Pour atteindre les buts et les objectifs de cette politique, nous nous efforcerons :

- Au minimum, d'opérer en conformité avec toutes les exigences légales et réglementaires applicables;
- D'inclure les considérations environnementales dans toutes les décisions de planification et dans notre stratégie globale d'entreprise;
- D'inclure un chapitre spécifique de révision environnementale dans le processus de gestion du changement (MOC);
- D'évaluer les potentiels impacts sur l'environnement de toutes les activités, depuis la conception initiale, jusqu'à l'exploitation et la fermeture d'une opération;
- De développer et d'exploiter les installations de manière à promouvoir :
 - L'utilisation efficace de l'énergie, de l'eau et des terres;
 - La réduction des émissions et des déchets; et
 - La minimisation de notre empreinte carbone, eau et biodiversité (faune et flore).
- De prévenir les incidents environnementaux et de disposer de plans de contingence adéquats pour les urgences;
- De signaler les incidents environnementaux et les incidents évités de justesse, le cas échéant;
- De tenir un registre de tous les incidents environnementaux significatifs et des incidents évités de justesse, conformément aux exigences légales et réglementaires applicables;
- De gérer de manière responsable les déchets minéraux et de tirer parti, dans la mesure du possible, des possibilités offertes par l'économie circulaire;
- D'explorer, de tester et de mettre en œuvre, dans la mesure du possible, des technologies respectueuses de l'environnement;
- De développer, de mesurer et de contrôler les indicateurs clés de performance (ICP) environnementaux et de fournir des rapports de performance transparents, incluant l'auto-déclaration proactive aux autorités environnementales;
- De s'assurer que des ressources et une formation adéquates sont fournies à tous les niveaux du groupe Allkem et que cette politique est bien comprise mise en œuvre.; et
- D'engager les communautés locales dans un programme de surveillance axé sur la participation.

Nous avons tous la responsabilité de respecter l'environnement et nous nous efforcerons de minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement et les communautés dans lesquelles nous opérons.

Cette politique s'applique à :

- Allkem et chaque filiale à part entière du groupe de sociétés Allkem;
- Tous les employés du groupe Allkem qui sont basés dans des endroits où nous avons le contrôle de la gestion; et
- Nos fournisseurs et prestataires de services qui, en vertu de leurs obligations contractuelles, s'engagent à respecter les normes et les attentes d'Allkem en matière de performance, tel que définies par cette politique et la documentation associée.

Allkem s'engage également à travailler avec ses partenaires de coentreprise pour explorer les possibilités d'adopter les engagements de cette politique dans les opérations de coentreprise non exploitées.

Le conseil d'administration d'Allkem Limited s'engage à assurer la disponibilité des ressources (si nécessaire) pour la mise en œuvre de cette politique. Cette politique a été approuvée par le conseil d'administration d'Allkem Limited.



Martin Perez de Solay
Managing Director / Chief Executive Officer
Allkem Limited